



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes



UNIVERSITATEA DIN BUCURESTI
FACULTATEA DE DREPT

Vendredi 25 Novembre 2011

Célébrations officielles

Faculté de Droit – Sala Stoicescu

10h30-12h30 Réunion du Consortium – Signature de la nouvelle convention de coopération

14h00 – 15h30 Cérémonie de Professeur Honoris Causa

Maître de cérémonie : Ioan PANZARU, Recteur de l'Université de Bucarest

- **Michel VERPEAUX**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

- **Liviu POP** ; Professeur à l'Université de Babes-Bolyai ; Cluj- Napoca

Samedi 26 Novembre 2011

Colloque Anniversaire « Approches franco-roumaines face au défi européen »

Faculté de Droit – Sala Stoicescu

Présentation

Depuis longtemps, les juristes roumains et français sont liés d'une profonde amitié scientifique : ils partagent un patrimoine commun hérité du droit romain qui leur confère une vision similaire des rapports juridiques. Cette tradition commune a permis de créer dès 1993, sur l'impulsion d'universitaires de Paris I Panthéon Sorbonne et de l'Université de Bucarest, un Institut de Droit des Affaires et de Coopération Internationale dont le succès permettra l'ouverture, quelques années plus tard, du Collège Juridique Franco-Roumain d'études européennes

La philosophie originale fût d'établir à la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest un centre d'enseignements avancés en Droit Européen, afin de participer à l'accompagnement de la Roumanie sur le chemin de l'adhésion à l'Union Européenne. A ce titre, cela fait plus de quinze ans que le Collège Juridique participe à la formation de l'élite juridique roumaine spécialisée en droit européen.

Bien plus qu'un simple centre d'enseignements, le Collège Juridique est également un lieu de rencontres privilégié pour les universitaires roumains et français qui partagent, débattent, confrontent leur vision pour finalement participer activement à la construction européenne. Alors que la Roumanie est depuis 2007 un pays membre de l'Union, les échanges et les réflexions sur cette thématique n'en sont que d'avantage stimulées. Français et Roumains avancent ensemble face au défi que représente l'Europe.

Pour marquer son quinzième anniversaire, le Collège Juridique Franco-roumain d'études européennes a voulu rendre compte de cet esprit en organisant le 26 Novembre 2011 à la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest un colloque d'une journée intitulé "**Approches franco-roumaines face au défi européen**".

Le défi européen peut être illustré par quatre enjeux majeurs, chacun faisant l'objet d'un atelier thématique. Se succédant durant toute la journée, chaque thème donnera l'occasion d'une intervention roumaine et d'une intervention française des plus grands juristes de nos pays qui se feront écho pour ensuite donner lieu à un échange comparatif et avec le public.

Seront ainsi abordés la « **Souveraineté et régionalisation en Europe** » (atelier n°1), la « **Responsabilité des entreprises et protection des consommateurs européens** » (atelier n°2), la « **Coopération judiciaire et l'émergence d'un droit pénal européen** » (atelier n°3) et les « **Droits fondamentaux et citoyens européens** » (atelier n°4).

Programme

9h30-10h00	Accueil des participants / Installation
10h00 – 11h15	Ouverture officielle de la journée d'étude Discours d'ouverture : - M. Jean- Claude COLLIARD , Président de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne - S.E. M. Henri PAUL , Ambassadeur de France en Roumanie - M Flavius BAIAS , Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest - M. Michel VERPEAUX , Professeur, Coordinateur Scientifique au nom de Paris I - M. Lucian BONDOC , Président d'EuroCollège
11h15-11h30	Pause Café
11h30-12h30	Atelier n°1 : Souveraineté et régionalisation en Europe
11h30-12h10	<u>Modération :</u> Simina Elena TANASESCU ; Vice – Doyen aux Relations Internationales de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest <u>Interventions :</u> - Mme Dana TOFAN, Professeur à l'Université de Bucarest : « La réorganisation territoriale de la Roumanie, éléments d'actualité » - M. Michel VERPEAUX, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne : « A la recherche du territoire pertinent »
12h10-12h30	Discussion et échanges avec la salle
12h30-14h00	Pause déjeuner – buffet suédois, hall de la Faculté de Droit
14h00 – 15h00	Atelier n°2 : Responsabilité des entreprises et protection des consommateurs européens
14h00-14h40	<u>Modération :</u> Flavius BAIAS, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest <u>Interventions :</u> - M. Razvan DINCA, Maître de Conférence à l'Université de Bucarest : « L'influence du droit communautaire sur le régime des garanties de la chose vendue dans le nouveau Code civil roumain » - Mme. Hélène BOUCARD, Professeur à l'Université de Poitiers : « Regard français sur la proposition d'un droit commun européen de la vente »
14h40-15h00	Discussion et échanges avec la salle
15h00-15h15	Pause café
15h15-16h15	Atelier n°3 : Coopération judiciaire et émergence d'un droit pénal européen
15h15 -15h55	<u>Modération :</u> G. FIOJKA, Professeur Invité, Université de Fribourg <u>Interventions :</u> - M. Valerian CIOCLEI, Professeur à l'Université de Bucarest et Mlle. Andra ILIE, Docteur de l'Université de Bucarest : « L'impact du droit européen sur le nouveau code pénal roumain ». - Frédéric TEILLET ; Magistrat détaché auprès de l'Ambassade de France en Roumanie, Association Franco-Roumaine des Juristes : « L'influence de la construction européenne dans la pratique des magistrats français »
15h55-16h15	Discussion et échanges avec la salle
16h15-16h30	Pause café
16h30-17h30	Atelier n°4 : Droits Fondamentaux et citoyens européens
16h30-17h20	<u>Modération :</u> Hélène RUIZ FABRI, Professeur, Directrice de l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Université Paris I Panthéon- Sorbonne <u>Interventions :</u> - M. Corneliu Liviu POPESCU, Professeur à l'Université de Bucarest : « L'intégration des règles internationales en matière des droits de l'homme dans l'ordre juridique roumain » - M. Fabrice HOURQUEBIE, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV « La réception des règles européennes de protection des droits de l'homme dans l'ordre juridique national français »

- M. Gérard GONZALEZ, Professeur à l'Université de Montpellier 1 : « Modalités d'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par les Etats trouvés en violation de la Convention, tendances récentes" »

17h20-17h30

Discussion et échanges avec la salle

17h30-18h00

Propos de clôture